

Paris gagne à nouveau des FAMILLES

Pierre-Émile Bidoux (Insee Ile-de-France),
Émilie Moreau et Sandra Roger (Apar)

En 2006, Paris accueille 254 000 familles dont les parent(s) ont des enfants de moins de 25 ans. Après une baisse continue depuis les années cinquante, elles sont 10 000 de plus qu'en 1999. La croissance de la population, soutenue par une forte natalité, est le principal moteur de cette hausse. Elle compense le déficit migratoire des familles entre Paris et le reste de la France. Le nombre de foyers monoparentaux continue d'augmenter. Enfin, les couples se marient moins et se pacsent davantage.

En 2006, 254 000 familles vivent à Paris (encadré 1). Elles sont 10 000 de plus qu'en 1999, soit une augmentation de 4,1 %. Les Parisiens sont ainsi 41 % à vivre dans une famille, soit 0,5 point de plus qu'en 1999 (+ 34 000 personnes). Cette légère hausse vient interrompre une baisse continue depuis les années cinquante. Le nombre de familles avec un enfant de moins de 16 ans augmente même davantage : + 14 000 entre 1999 et 2006 (figure 1). Le nombre de familles à Paris retrouve un niveau équivalent à celui du début des années 1980. Il augmente dans 16 des 20 arrondissements parisiens (figure 2). Entre 1999 et 2006, les 19^e et 20^e arrondissements en particulier gagnent 4 200 familles. Au cours de cette période, la part des familles dans l'ensemble des ménages augmente légèrement à Paris (figure 3). À l'inverse, elle diminue en Ile-de-France et en France métropolitaine (figure 4).

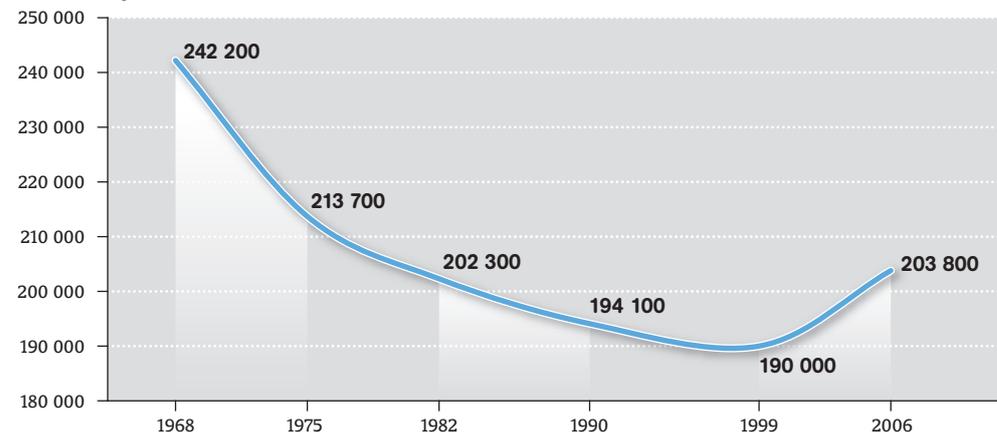
La hausse du nombre de familles à Paris profite particulièrement à celles de deux enfants ou plus

Parmi les 10 000 familles supplémentaires à Paris, 6 100 sont des familles de deux enfants et 3 200 des familles de trois enfants ou plus. Au cours de la période, le nombre de familles comptant un enfant augmente de seulement 0,1 %, en moyenne par an, contre 1 % pour celles de deux enfants, 1,4 % pour celles de 3 enfants et 0,3 % pour celles de quatre enfants ou plus.

Ainsi, la part des familles comptant un enfant diminue à Paris. Elle n'est plus en 2006 que de 48,3 % contre 50 % en 1999, mais reste cependant nettement plus importante que dans l'ensemble de la région (42 %) et de la France métropolitaine (43 %).

1 Le nombre de familles parisiennes avec enfants de moins de 16 ans retrouve son niveau de 1982

Nombre de familles



Source : Insee, Recensements de la population de 1968 à 2006, exploitations complémentaires



Sources et définitions

Cette étude est réalisée en partenariat entre l'Insee et l'Apur dans le cadre de l'Observatoire des familles parisiennes. Elle utilise principalement les résultats définitifs du recensement de la population au 1^{er} janvier 2006 calculés à partir des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2004 à 2008. La nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit à neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Celle-ci distingue les communes de moins de 10 000 habitants, enquêtées désormais une fois tous les cinq ans par roulement, et les communes de 10 000 habitants ou plus, dans lesquelles pendant cinq ans est recensé chaque année un échantillon de 8 % des logements. Les données sur les minima sociaux et la pauvreté sont issues des **fichiers CAF au 31/12/2005**.

Familles : Une famille est définie ici comme un ensemble de personnes vivant dans un même logement et formé soit d'un couple (homme et femme) marié ou non, avec enfant(s), soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfant(s) (famille ou foyer monoparental(e)). Pour être comptabilisé comme « enfant », un individu doit être légalement célibataire. Il doit vivre sans conjoint ni enfant dans le même ménage avec au moins l'un de ses parents et être âgé de moins de 25 ans. Cette définition diffère de celle retenue depuis 2006 par l'Insee qui considère tous les enfants, même ceux âgés de plus de 25 ans, et qui englobe parmi les familles les couples sans enfant, mariés ou non.

Personne de référence (ou responsable de famille) : il s'agit de l'homme du couple, si la famille comprend un couple, ou du parent de la famille monoparentale.

Migrants et migrations : Un migrant au sens du recensement de la population 2006 est une personne recensée dans une résidence différente de celle qu'elle occupait cinq ans auparavant.

Une migration est un déplacement conduisant à un changement de résidence durable.

Le trajet origine-destination identifié avec le recensement est la résultante de l'ensemble des migrations effectuées. Les individus peuvent avoir effectué des étapes intermédiaires, qui ne sont pas observables. Pour les échanges avec l'étranger, seuls les entrants sont connus.

Trois catégories de migrants ne sont pas comptabilisées : ceux partis à l'étranger au cours de la période, ceux décédés au cours de la période, ceux ayant fait au cours de la période plusieurs migrations terminées par un retour à la zone de départ.

La situation familiale des migrants n'est connue qu'à la date du recensement. On ne la connaît, ni en début de période, ni au moment de la migration. Dans cette étude, une famille est considérée comme migrante si le responsable de famille vivait à Paris en 2006 et ailleurs en métropole en 2001 ou, inversement, vivant à Paris en 2001 et ailleurs en métropole en 2006. Cela regroupe différentes situations. Cette personne pouvait déjà vivre en couple avec des enfants au moment de la migration. Elle pouvait être seule au moment de la migration, puis avoir constitué une famille entre la migration et le recensement.

Au recensement de 1999, un migrant était une personne recensée dans une résidence différente de celle qu'elle occupait au recensement de 1990.

Familles à bas revenus : Le seuil des bas revenus est fixé à la moitié du revenu médian par unité de consommation (UC) de la population d'âge actif et hors étudiants. Il s'élève à 739 € par UC en décembre 2005. Le revenu médian par UC est déterminé à partir de l'enquête nationale « budget des familles ».

Les familles parisiennes comptent au total 450 000 enfants de moins de 25 ans en 2006, soit 16 000 enfants de plus qu'en 1999.

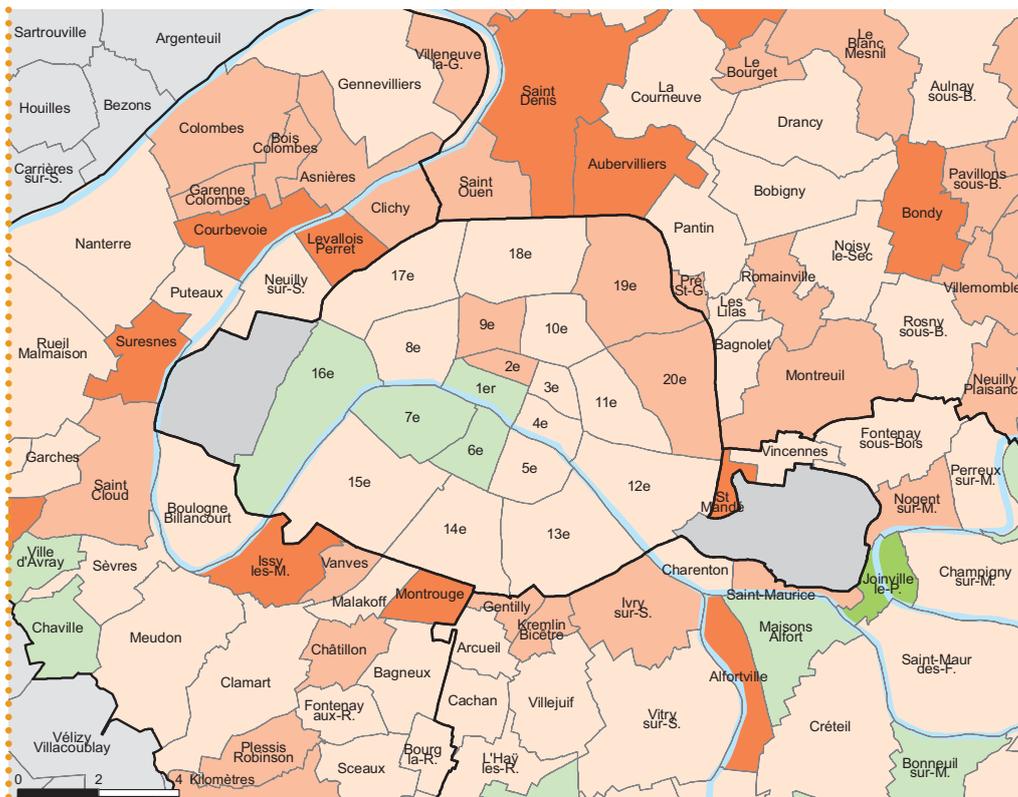
Le dynamisme démographique de Paris est le principal moteur de l'augmentation du nombre de familles

L'augmentation du nombre de familles s'inscrit dans un contexte général d'augmentation de la population, mais s'effectue à un rythme légèrement plus rapide (+ 0,6 %, en moyenne par an, contre + 0,4 % pour l'ensemble de la population). L'évolution du nombre de familles dans la plupart des arrondissements parisiens est semblable à celle de la population, sauf dans quatre arrondissements centraux. Dans

les 1^{er} et 6^e arrondissements, la population augmente et le nombre de familles diminue. Inversement dans les 4^e et 8^e arrondissements, le nombre de ménages familiaux augmente légèrement alors que la population diminue.

La période 1999-2006 correspond, en effet, à des années de forte natalité, favorable à l'augmentation du nombre de familles. Le nombre de naissances s'est maintenu à un niveau élevé. En moyenne, environ 32 000 Parisiens et Parisiennes sont nés chaque année entre 1999 et 2006, contre 30 000 entre 1990 et 1999. La natalité a sensiblement augmenté entre les deux périodes : le taux de natalité est passé de 14,3 pour mille habitants en 1999 à 14,7 en 2006.

2 Le nombre de familles augmente dans 16 des 20 arrondissements parisiens



Évolution annuelle moyenne du nombre de familles entre 1999 et 2006

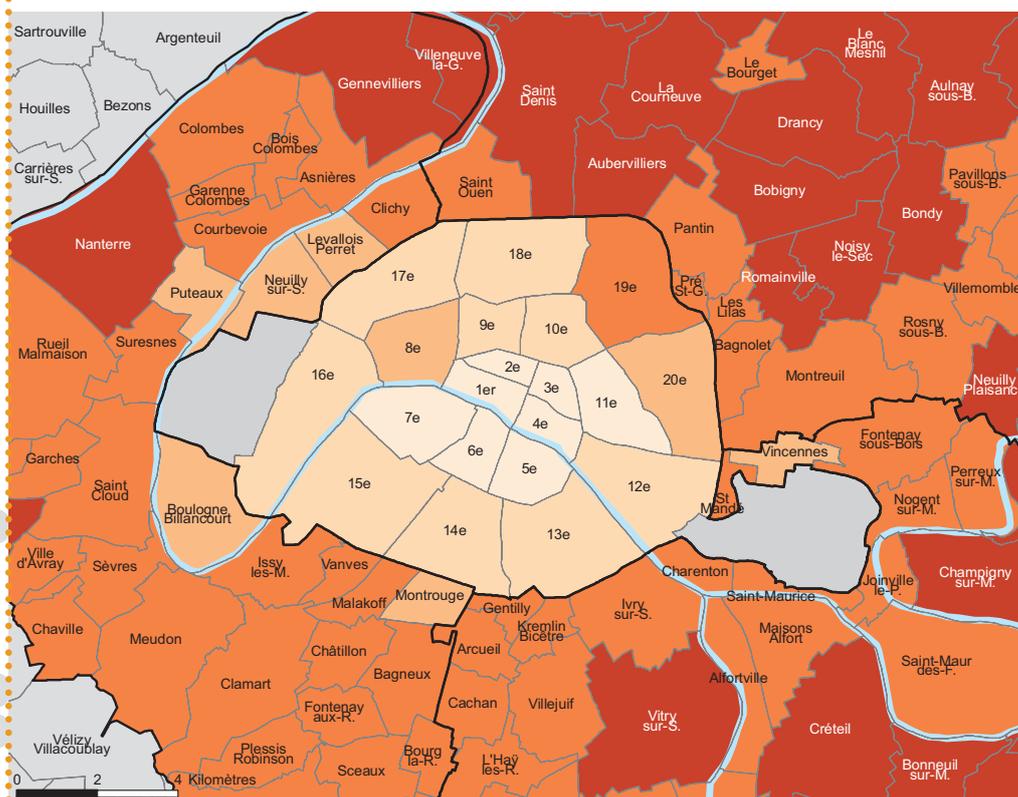


Moyenne Paris = + 0,6 %
Moyenne Petite Couronne = + 1,0 %

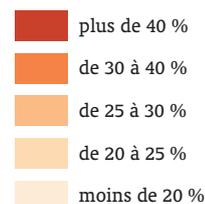
Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2006, exploitations complémentaires

apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME

3 Les familles représentent une part plus faible des ménages parisiens dans les arrondissements centraux



Part des familles comprenant au moins un enfant de moins de 25 ans, dans le total des ménages



Moyenne Paris = 22,5 %
Moyenne Petite Couronne = 37,4 %

Source : Insee, recensement de la population de 2006, exploitation complémentaire

apur
ATELIER PARISIEN D'URBANISME

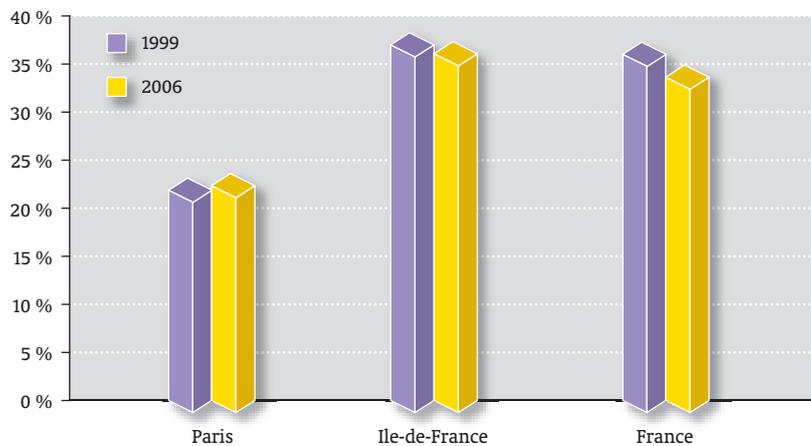
La formation des familles parisiennes bénéficie de la présence toujours importante dans la capitale de jeunes adultes venus poursuivre leurs études ou entamer leur carrière professionnelle. Les personnes âgées de 20 à 34 ans représentent ainsi 28 % de la population parisienne contre 23 % en Ile-de-France et 13 % en France métropolitaine. La natalité est forte dans la capitale du fait de l'arrivée de nombreux jeunes adultes. Cependant, la maternité y étant plus tardive, la fécondité (nombre d'enfants par femme) est modérée.

Les migrations résidentielles limitent la hausse du nombre de familles

Paris continue cependant de perdre des familles dans ses échanges migratoires avec le reste de la métropole. 85 000 responsables d'une famille en 2006 ont quitté la capitale entre 2001 et 2006, tandis que 24 000 venaient y habiter. Paris présenterait donc un déficit migratoire annuel de 12 000 familles (figure 5). Au cours de la dernière période, le déficit migratoire s'est légèrement creusé, le taux de migration annuel passant de - 3,3 % en 1999 à - 4,2 % en 2006. L'évolution des comportements migratoires a ainsi limité le dynamisme démographique des familles.

Le creusement du déficit migratoire concerne surtout les couples avec un enfant. Le taux de migration annuel de ces familles passe de

4 La part des familles dans l'ensemble des ménages augmente légèrement à Paris

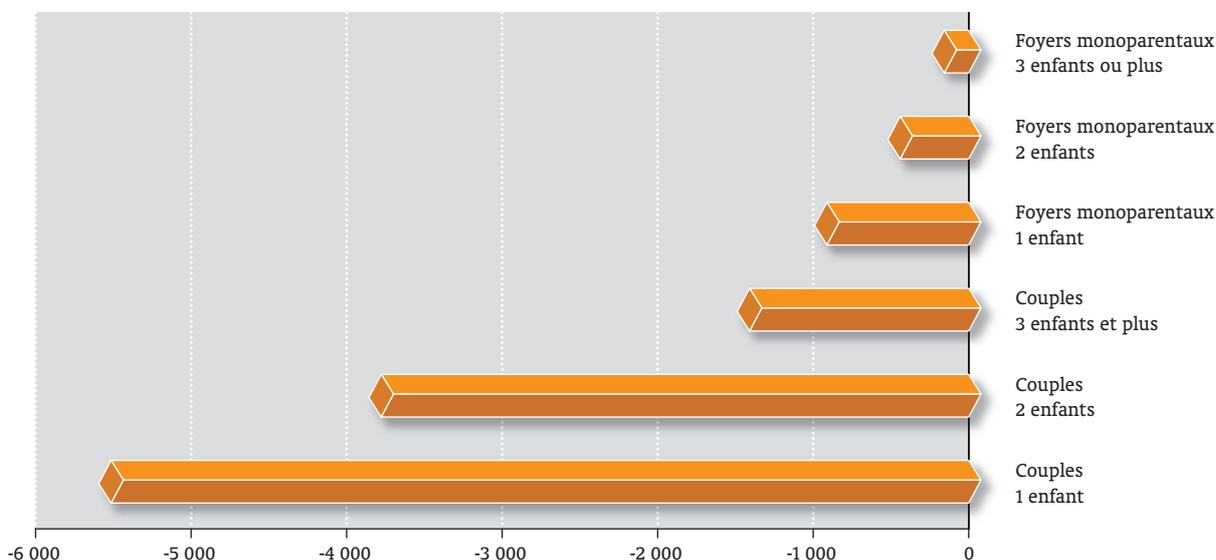


Sources : Insee, Recensements de la population de 1999 et 2006, exploitations complémentaires

- 2,6 % en 1999 à - 5,6 % en 2006. Le déficit se creuse aussi pour les familles de deux enfants mais à un moindre degré, leur taux de migration annuel passant de - 4,6 % en 1999 à - 5,4 % en 2006. En revanche, les familles de 3 enfants ou plus, monoparentales ou en couple, quittent moins souvent Paris en 2006 qu'en 1999. Quant aux familles monoparentales, elles ne sont pas plus nombreuses à quitter Paris en 2006 qu'en 1999.

5 Un déficit important du nombre de couples avec un enfant

Solde migratoire annuel des familles à Paris entre 2001 et 2006



Sources : Insee, Recensement de la population de 2006, exploitation complémentaire

Les familles parisiennes migrent davantage vers les communes limitrophes

Davantage que par le passé, les départs nets des familles parisiennes profitent aux territoires les plus proches de la capitale. Ainsi, ce sont les départements de petite couronne qui gagnent le plus de familles. En 2006, ils accueillent 45 % des départs nets de familles de Paris, soit 5 points de plus qu'en 1999. Les communes limitrophes, en particulier, reçoivent de nombreuses familles en provenance de Paris. Elles accueillent, à elles seules, 20 % des départs nets (soit 3 points de plus qu'en 1999). La grande couronne, quant à elle, n'accueille plus que 18 % des départs nets (- 4 points).

Un quart des responsables de famille arrivés dans la capitale vivaient à l'étranger en 2001. Ces migrants venant de l'étranger sont plus souvent, en 2006, des couples avec un enfant (dans 48 % des cas) et moins souvent des familles monoparentales (20 %) que les migrants venant de métropole (respectivement 41 et 29 %).

Pour les familles, des difficultés persistantes pour se loger

La taille des logements parisiens est peu propice à l'accueil des familles. Même si le nombre de logements de 3 pièces ou plus a augmenté de près de 9 000, leur part dans l'ensemble des logements reste très faible (42,1 %) par rapport à l'Île-de-France (66 %) et la France métropolitaine (79 %).

Le prix d'achat d'un appartement de taille suffisante pour accueillir une famille, en particulier une famille de deux enfants ou plus, est hors de portée de la majorité des ménages. À titre d'exemple, un appartement parisien de 90 m² coûte en moyenne 545 000 euros (valeur mi-2009 d'après la Chambre des notaires), soit deux fois le prix moyen d'une maison de même taille en grande couronne. La part des propriétaires a néanmoins progressé parmi les familles parisiennes (32,6 % des familles en 2006 contre 28 % en 1999). De même, le loyer moyen d'un appartement (19 euros/m² au 1^{er} janvier 2009 selon l'Observatoire des loyers) est nettement plus élevé qu'en grande banlieue (12,40 euros/m²).

Dans ce contexte très contraint, le parc social joue un rôle déterminant pour le logement des familles et plus particulièrement celui des familles monoparentales (encadré 2).

2



Une famille parisienne sur six vit sous le seuil de bas revenus en 2006

39 700 familles parisiennes vivent sous le seuil de bas revenus au 1^{er} janvier 2006, soit 16 % des familles. Les proportions de familles pauvres sont nettement supérieures dans les 18^e, 19^e et 20^e arrondissements qui accueillent respectivement 28 %, 25 % et 21 % de familles à bas revenus.

Les situations de pauvreté sont surtout répandues parmi les foyers monoparentaux (31 % d'entre eux sont pauvres) et parmi les familles de trois enfants ou plus (21 % sont pauvres). La situation la plus défavorable est celle des parents seuls à la tête d'une famille de trois enfants ou plus : près de la moitié d'entre eux (45 %) vivent en dessous du seuil de bas revenus.

En 2006, 18 900 familles perçoivent un minimum social (revenu minimum d'insertion (RMI), allocation parent isolé (API) ou allocation adulte handicapé (AAH)). 7,4 % des familles parisiennes sont ainsi bénéficiaires de minima sociaux. 12 000 familles sont allocataires du RMI, c'est-à-dire 4,7 % des familles. Cela représente 39 800 personnes, soit 4,4 % des Parisiens vivant en famille. Les familles monoparentales, plus touchées par la pauvreté, sont aussi plus souvent allocataires de minima sociaux. 10 % des foyers monoparentaux sont allocataires du RMI, contre 2,6 % des familles composées de couple avec enfants. De plus, 4 400 familles monoparentales sont bénéficiaires de l'API. 6,3 % des familles monoparentales perçoivent ainsi cette allocation contre 10 % au niveau national. Enfin, quelques familles parisiennes perçoivent l'AAH (1 % des familles parisiennes, soit 2 400 familles).

L'accès à un logement de taille suffisante est un problème difficile à résoudre pour les familles parisiennes particulièrement pour les parents seuls. Face à ces difficultés, le parc social joue un rôle important. À Paris, 35 % des foyers monoparentaux sont logés dans le parc social. Cette part, déjà élevée à Paris, a augmenté de 2 points depuis 1999. Dans le même temps, les familles sont nombreuses à déposer une demande de logement social (16 % des familles parisiennes), en particulier les familles nombreuses (23 %) et les foyers monoparentaux (26 %).

5

Les familles parisiennes sont ainsi plus souvent locataires d'un logement HLM qu'en province (25 % contre 17 %) (figure 6). À Paris, contrairement à la province, les familles sont également plus souvent locataires (62 % en 2006) que propriétaires (33 %).

La légère augmentation du nombre de familles ne se traduit pas par de plus fortes densités d'occupation des logements. Le nombre moyen de personne par pièce (1,01) reste stable entre 1999 et 2006. Toutefois, une partie des familles parisiennes est logée trop à l'étroit : 11 % d'entre elles disposent de moins d'une demi-pièce par personne et 35 % bénéficient de moins d'une pièce par personne pour se loger.

Les foyers monoparentaux sont plus nombreux en 2006 qu'en 1999

Le nombre de familles monoparentales continue d'augmenter. À Paris, il s'élève à 70 000 familles en 2006, soit 7 000 de plus qu'en 1999. Le rythme d'accroissement du nombre de ces foyers est supérieur à celui de l'ensemble des familles (+ 1,5 % par an contre + 0,6 %). La part des foyers monoparentaux dans l'ensemble des familles s'est ainsi accrue : elle s'élève à 27,6 % contre 25,8 % en 1999 (figures 7). À Paris, la hausse du nombre de ces foyers a toutefois été moins forte qu'ailleurs entre 1999 et 2006, les foyers monoparentaux étant déjà fortement représentés dans la capitale.

Bien que le nombre de parents seuls continue d'augmenter plus rapidement chez les

6 Une famille parisienne sur trois seulement est propriétaire à Paris

Part des familles en 2006 (en %)

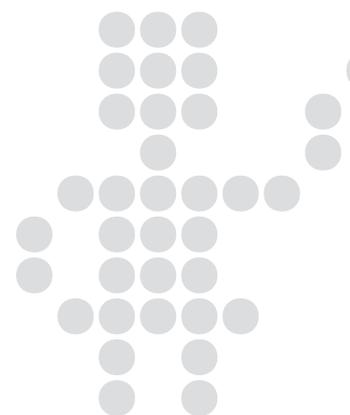
	Propriétaires	Locataires HLM
Paris	32,6	25,0
Petite couronne	41,9	34,1
Grande couronne	61,4	23,6
Ile-de-France	49,7	27,9
Province	60,5	16,5

Source : Insee, Recensement de la population de 2006, exploitation complémentaire

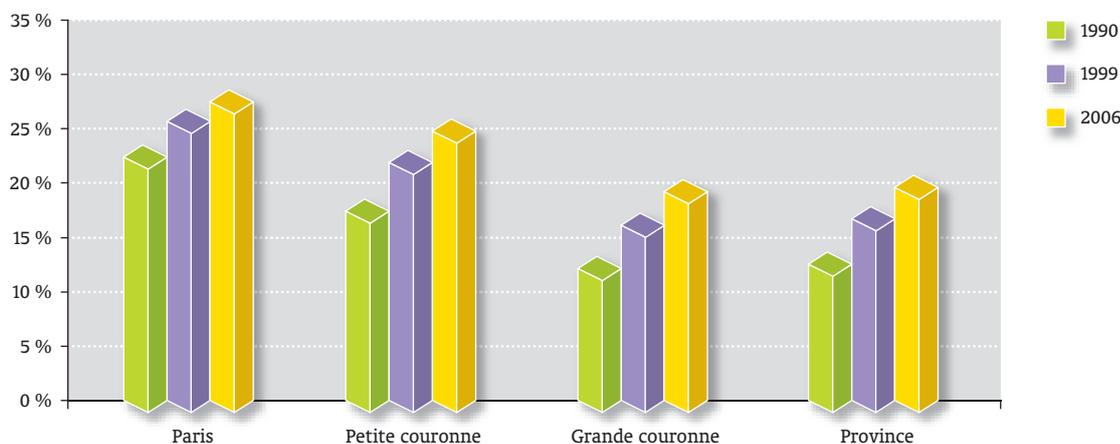
hommes, leur part dans les familles monoparentales reste minoritaire (15 % en 2006, contre 13,6 % en 1999).

Entre 1999 et 2006, le nombre de couples mariés avec enfants diminue à Paris (- 5 000). À l'inverse, le nombre de couples non mariés avec enfants augmente de 6 000 au cours de cette période, en lien avec le développement de l'union libre et du Pacs. Le nombre de Pacs augmente, en effet, régulièrement depuis 2001 à Paris mais aussi en France métropolitaine. On dénombre 7 351 contrats signés dans la capitale en 2008 soit près de cinq fois plus qu'il y a sept ans (1 611 Pacs en 2001). L'adhésion que rencontre le Pacs à Paris est forte puisque le taux de contrats signés pour mille habitants est presque deux fois plus élevé qu'en France métropolitaine (2,2 pour mille habitants en 2006 contre 1,2 pour mille habitants au niveau national).

La famille constituée d'un couple marié avec des enfants représente encore la majorité des



7 La part des foyers monoparentaux a augmenté moins fortement à Paris qu'en petite couronne



Source : Insee, Recensements de la population de 1990, 1999 et 2006, exploitations complémentaires



Pour en savoir plus :

Mary-Portas F.-L. :

« Recensement de la population de 2006 – Retour de la croissance démographique au centre de l'agglomération francilienne », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 311, janvier 2009.

Moreau É., Portas C.,

Roger S. : « À Paris, la diversité des familles monoparentales reflète celle de la population », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 299, juin 2008.

familles parisiennes en 2006 (56 %), mais leur part diminue de 5 points par rapport à 1999 (figures 8). Cette diminution est moins forte qu'en Ile-de-France ou en France métropolitaine (avec respectivement - 6 et - 7 points). Toutefois, ce type de famille reste moins répandu à Paris que dans la région ou dans l'ensemble de la France métropolitaine qui comptent respectivement 60 % et 61 % de couples mariés avec enfants parmi les familles.

Une forte activité des mères de famille résidant à Paris

Même si la présence des mères sur le marché du travail est importante et en augmentation constante depuis quatre décennies, elle est aussi beaucoup plus sensible à leur situation familiale que celle des hommes. Le taux d'activité des mères (82,4 %) est ainsi plus faible que celui des pères (92,3 %). Il est toutefois plus fort à Paris que dans l'ensemble de la France métropolitaine (1 point de plus). Par ailleurs, des différences s'observent dans les rythmes professionnels des hommes et des femmes puisque les mères travaillent davantage à temps partiel (18 % contre 6 % pour les pères).

À Paris, les trois quarts des couples avec enfants de moins de 25 ans sont bi-actifs, soit 139 400 couples. Cependant, l'activité des parents dépend du nombre d'enfants. Plus le nombre d'enfants est élevé, plus la part des familles dont l'un des deux parents reste au foyer augmente. La césure apparaît au 3e enfant : la proportion de couples bi-actifs parmi les familles d'un ou deux enfants est de 78 % contre 65 % pour les familles de 3 enfants ou plus.

La présence d'enfants en bas âge influe peu sur l'activité des mères. Le taux d'activité des mères avec enfants de moins de 3 ans est plus élevé à Paris (81 %) qu'en Ile-de-France (79 %) et en France métropolitaine (77 %). La mise en place de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) en 2004 a, en effet, surtout favorisé le développement de l'emploi à temps partiel. Cela a un impact sur les besoins en termes d'accueil de la petite enfance. Selon les données de la CAF de Paris, la garde à domicile a, par exemple, augmenté de près de 19 % en 5 ans. Elle concerne, fin 2008, près de 10 000 enfants de moins de 3 ans. Quant au nombre de places de crèches et haltes-garderies, il a augmenté de 17 % entre janvier 2001 et mars 2007.

8 Les familles composées d'un couple marié avec des enfants sont moins fréquentes à Paris

Unité (%)

	Part des familles dans les ménages	Part de la population vivant en famille	Part des familles en 2006			
			avec 1 enfant	avec 2 enfants	avec 3 enfants ou plus	où les parents sont mariés
Paris	22,5	41,2	48,3	34,3	17,4	56,2
Petite couronne	37,4	56,9	42,9	36,5	20,6	57,7
Grande couronne	43,2	61,3	39,9	39,4	20,7	62,5
Ile-de-France	36,2	55,8	42,3	37,6	20,2	59,8
Province	33,2	51,6	42,8	38,9	18,3	61,4

Source : Insee, Recensement de la population de 2006, exploitation complémentaire

